

PROCÈS - VERBAL Assemblée Générale Extraordinaire Salle du CISE à DUMBÉA.

Vendredi 29 Septembre 2017 - début des travaux à 18h05 - fin des travaux à 19h45.

Appel nominal par le président

Membres du comité directeur présents:

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| • Jean Claude ROBIN | Président |
| • Catherine TRAN KIEM | 2ème Vice –présidente |
| • Daniel VIASSONE | Secrétaire Général |
| • Valérie DUNAIS | Médecin |
| • Sandrine LADRECH | Membre |
| • Thierry CATALA | Membre |
| • Marianne GAUCHET | Membre |

Membres du comité directeur absents excusés :

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| • Eric VERLAGUET | 1er Vice-Président |
| • Cyril HUET | Secrétaire général-adjoint |
| • Typhaine QUERE | Trésorière |
| • Charlotte PRIOURET | Membre |
| • Sammy DUPARC | Membre |

Assistent :

- | | |
|----------------------|--------------------------------|
| • Patrick DREANO, | Cadre Technique sportif |
| • Gil VERLAGUET | Cadre Technique sportif |
| • Denis GARABEDIAN | Membre coopté CD |
| • Gilles DUMESNIL | Entraîneur Pôle Espoir Oceania |
| • Jeanne TERRIEN | ROC CNC |
| • Christine HEINRICH | ROC CNC |
| • Chantal MUNGNIER | ROC Dumbéa Natation |

Clubs présents :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Thierry CATALA | Président du CN Poindimié |
| • Valerie LECAMUS | Présidente du Cercle des Nageurs Calédoniens |
| • Xavier POUILLY | Président de Dumbéa Natation |
| • Clément COUSTENOBLE/Catherine RACLE | Représendante du club de l'Olympique Natation |
| • Simone DOUVIER | Présidente des Naiades de Nouméa |
| • Daniel VIASSONE | Président de Mont-Dore Natation |

Secrétaire de séance.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson MAVAETAU | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

Ordre du jour.

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale.
3. Approbation du PV Ag du 28 juillet 2017.
4. Validation du règlement général et financier 2017/2018.
5. Validation programme sportif 2017/2018.
6. Validation plan d'actions 2017/2018.
7. Questions diverses.

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs

Le président, Jean Claude Robin procède à l'appel nominal des clubs comme suit :



Vendredi 29 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS

	Clubs	Nb de Licenciés	Voix	Présents
1	Cercle des Nageurs Calédoniens	1715	19	19
2	Naïades de Nouméa	48	3	3
3	CN Poindimié	70	4	4
4	Dauphins de la Foa C.M.O	21	3	0
5	Dumbéa Natation	601	14	14
6	Mont-Dore Natation	235	7	7
7	Ptits Picots	125	5	5
8	Olympique de Nouméa	519	13	13
	TOTAL	3334	68	65

QUORUM : 34

MAJORITE

ABSOLUE : 33

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut délibérer conformément aux statuts

2. Ouverture de l'Assemblée Générale.

Le président ouvre l'assemblée Générale et remercie, les clubs présents, ainsi que les Rocs, également conviés à l'Assemblée.

3. Approbation du PV Ag du 28 juillet 2017

Le Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juillet 2017 est approuvé l'unanimité.

4. Validation du règlement général et financier 2017/2018.

Le règlement général et financier 2017/2018 ayant été au préalable diffusé pour lecture et étude, le président demande aux présidents des clubs les remarques ou questions particulières retenues sur le règlement général et financier 2017-2018.

- Avis sur l'augmentation des frais de participation aux déplacements : pas de remarque particulière.
- Concernant la répartition des officiels sur les compétitions, une réunion de la commission ayant eu lieu le mercredi 13 septembre 2017 la répartition est modifiée comme suit :

TYPE DE BASSIN	50M			25M		
	8 Lignes	7 lignes	6 lignes	7 lignes	6 Lignes	5 Lignes
CNC	11	11	9	10	9	8
OLYMPIQUE NOUMEA	6	6	6	6	5	5
DUMBEA NATATION	8	7	7	7	6	6
MONT-DORENATATION	3	3	2	2	2	2
TOTAL	28	27	24	25	22	21
CMO LA FOA	1 officiel pour 1 à 4 nageurs engagés, 2 officiels si plus de 4 nageurs engagés					
CN POINDIMIE						
P'TITS PICOTS						

La modification sur la répartition des officiels pour les compétitions est validée par l'ensemble des présidents

L'ensemble du règlement général et financier 2017-2018 est adopté à l'unanimité

5. Validation programme sportif 2017/2018.

Pas de remarques particulières sur le programme sportif annuel et les lieux de compétitions .

L'ensemble du programme sportif 2017-2018 est adopté à l'unanimité

6. Validation plan d'actions 2017/2018.

Le président laisse la parole à Patrick DREANO, cadre technique sportif, afin de présenter et d'expliquer le plan d'action 2017/2018.

Le président remercie Patrick Dréano de sa présentation, fruit de quatre réunions de la commission sportive compétente. Il précise que ce programme exhaustif tient compte, à la fois des orientations et obligations fédérales et également des orientations locales, notamment en matière de compétitions d'animation.

Sur la partie des collectifs, le président de Dumbéa natation souhaite relater l'avis de ses entraîneurs qui ne sont pas favorables aux regroupements. Le président explique notamment que certains nageurs qui participent à tous les regroupements, se voient retirés de la liste s'ils ne font pas les temps et de ce fait ne peuvent pas bénéficier de la prise en charge financière, comme pour le cas du Trophée Lucien Zins de la saison 2016-2017. Cependant le président, précise, que bien que le club ne soit pas en phase avec la politique des collectifs, ce dernier n'empêche pas les nageurs d'y adhérer.

Patrick DREANO se dit très étonné de cette remarque émanant des entraîneurs de Dumbéa qui ont pourtant assisté aux différentes commissions sportives et ont instruit le plan d'actions 2017/2018, sans en avoir à un quelconque moment fait la remarque.

Un débat s'en suit sur les sanctions financières des collectifs, aussi la proposition de retirer la dernière phrase ci-après du plan d'action - partie collectif est-elle mise au vote :

«..... Les nageuses et nageurs retenus doivent participer à l'intégralité des actions proposées s'ils veulent bénéficier de la prise en charge de la Ligue pour la sélection sur la finalité nationale ou internationale sauf cas de force majeure constaté ».

Avec 27 voix pour le retrait de la phrase et 38 contre, cette dernière ne sera pas modifiée,

Pas de remarque particulière pour le reste du plan d'action 2017-2018, ce dernier est validé à l'unanimité des voix présentes

8. Questions diverses.

A. Organisation de la compétition Eau libre du 08 octobre 2017,

Par la lettre du 21 septembre 2017 envoyée aux présidents des clubs, la ligue souhaitait un retour des clubs avant le 28 septembre 2017 afin que l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 29 septembre, permette aux représentants des clubs présents de se positionner sur le bon encadrement de l'épreuve notamment et son maintien:

- l'encadrement sécuritaire de l'épreuve (bateau, kayaks,...)
- la présence de 3 officiels « eau libre » par club, soit 12 officiels pour la bonne tenue de l'épreuve.

Après les retours des uns et des autres la compétition d'eau libre du 8 /10/2017 sera maintenue.

B. Trophée des sports du CTOS

Par la lettre du CTOS du 25 septembre 2017 la ligue est sollicitée pour des propositions à formuler concernant les trophées des sports sur les catégories :

- Évènement de l'année,
- Encadrants ou officiel technique bénévole de l'année,

LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

- Athlète de l'année,
- Espoir de l'année,
- Prix du public

Après délibération l'assemblée générale propose dans les catégories :

- ✓ Événement de l'année : ➔ le Meeting Quantas
- ✓ Athlète de l'année : ➔ Monsieur Maxime GROUSSET
- ✓ Espoir de l'année : ➔ Mademoiselle Ylenka MAURIN

Il est demandé aux présidents concernés des clubs du CNC et Dumbéa de préparer un digest sur leurs différentes nominations avant **le 20 octobre 2017** pour transmission au CTOS.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale et invite les personnes présentes à se diriger vers le cocktail dînatoire.

Fin de réunion à 19h45

Le secrétaire général,

Daniel Viassone

le président,

Jean-Claude Robin